



SOMMAIRE

Le mot de l'inspectrice d'académie

Plan de relance pp.1 & 2

- École numérique rurale.

Santé scolaire p.2

- Solaire attitude en Franche-Comté,
- Plan canicule 2009,
- Dossier national nutrition.

Personnels : p. 2 & 3

- CAFIPEMF 2010,
- Aide à l'installation des personnels de l'État (AIP),
- Chèques-vacances au bénéfice des agents de l'État,
- Plan académique de formation continue 2009-2010,
- Conférence Musée de Montbéliard.

Fonctionnement de l'école : p. 3 & 4

▪ SIGNALÉ

Clé OTP : devez-vous la restituer ?

- Base Élèves: attention aux passages !
- Établissements du 2nd degré de l'académie de Besançon : nouvelle procédure de contractualisation pour la rentrée 2009,
- Précautions à prendre concernant la grippe H1N1,
- Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS).

Action éducative : p. 4

- Écoles anglaises cherchent correspondants,
- Programmation Collège au cinéma 2009-2010.

Ressources et partenaires : p 4

- Répertoire École qui chante 2009-2010.

Le mot de l'inspectrice d'académie

L'année scolaire sera bientôt terminée et les congés d'été s'annoncent, après les fêtes et spectacles de fin d'année qui témoignent de la diversité des apprentissages réalisés et de la créativité des équipes enseignantes et de nos élèves. J'ai pris mes fonctions d'inspectrice d'académie en Haute-Saône il y a un peu plus de trois mois et je fais d'ores et déjà le constat de votre engagement très positif pour la réussite de tous les élèves, en particulier les plus fragiles.

L'année scolaire 2008-2009 a permis de mettre en œuvre des mesures essentielles pour l'évolution de notre système éducatif, dans le cadre de nouveaux programmes et de la réduction de la « fracture numérique ». Nous procéderons à la rentrée à des bilans qualitatifs, plus approfondis (aide personnalisée, exploitation pédagogique des évaluations nationales) afin de toujours mieux ajuster notre action éducative aux besoins des élèves de notre département et à l'effectivité de leurs acquis.

Par ailleurs, la démarche de contractualisation qui concerne des établissements du second degré (collèges et lycées) est enrichie, avec un renforcement du rôle de pilote pédagogique du chef d'établissement, dans le cadre du renouvellement des projets d'établissement.

Je vous souhaite dès à présent une belle fin d'année scolaire et d'heureux congés, en vous remerciant pour la qualité et la constance de votre action professionnelle.

Hélène Ouanas

Plan de relance

Point sur l'opération École numérique rurale (ENR)

Dans le cadre du Plan de Relance, le programme national « école numérique rurale », doté d'un budget de 50 millions d'euros, prévoit l'équipement de 5000 écoles situées dans des communes rurales de moins de 2000 habitants.

Dans l'académie de Besançon, 190 écoles vont bénéficier d'une dotation, dont 54 en Haute-Saône.

Chacune de ces écoles numériques interactives sera dotée d'ordinateurs portables, d'un tableau blanc interactif, d'un accès internet à haut débit, d'une mise en réseau des équipements, d'une sécurisation des accès internet et de ressources numériques pédagogiques.

L'objectif est d'offrir à tous les élèves du premier degré des conditions équitables d'accès à la maîtrise des techniques usuelles d'information et de communication sur l'ensemble des territoires et de développer les usages pédagogiques des nouvelles technologies, au service de tous les apprentissages.

ENR (suite)



Début mai, 75 communes ou structures intercommunales ont fait connaître leur intention de participer à l'opération, dans le cadre du partenariat avec l'Éducation nationale.

Début juin, 66 dossiers ont été reçus. 14 de ces 66 dossiers ont été validés par l'inspectrice d'académie, directrice des services départementaux de l'Éducation nationale car ils répondent entièrement au cahier des charges fixé par le ministère. Les autres le seront prochainement.

C'est l'IA-DSDEN qui valide les dossiers recevables et qui définit le montant de la subvention à accorder à chaque projet. Ensuite, une convention de partenariat doit être signée par le porteur du projet et l'inspectrice d'académie. Une avance sur subvention est alors versée à la collectivité qui peut engager la dépense auprès des fournisseurs qui équiperont les écoles concernées.

Des heures de prise en main du matériel spécifique à l'« école numérique » et un plan de formation (animation pédagogiques) seront mis en place à la rentrée prochaine afin de permettre à tous les bénéficiaires de ce projet de tirer le meilleur parti de leur nouvel équipement, au service de la réussite des élèves du département.

Contact : [Sylvie Salles - IEN TICE 70](#)

Santé scolaire

La solaire attitude...

La prévention des coups de soleil et des cancers de la peau passe par le respect de 11 recommandations que nous rappellent les dermatologues de Franche-Comté.

[Retrouvez l'affichette et ses commentaires](#) sur la page du service de santé de l'IA 70.

Plan canicule 2009

Il est déclenché en position de « veille saisonnière » du 1^{er} juin au 31 août et peut être consulté sur le site www.sante-sports.gouv.fr

la fiche de recommandations destinée aux écoles et établissements est téléchargeable sur la [page du service de santé de l'IA 70](#).

Dossier national « Nutrition »

Dans le cadre du *Programme national nutrition santé (PNNS)*, une des actions prioritaires concerne la promotion de l'éducation nutritionnelle à l'École. Un dossier national d'information a été réalisé en concertation entre les ministères de l'Éducation nationale, de la Santé et des Sports et de l'Agriculture et de la Pêche.

Ce dossier a pour objectif d'informer et de sensibiliser les équipes éducatives des établissements d'enseignement aux enjeux éducatifs, sanitaires et sociétaux que représentent l'alimentation et l'activité physique des jeunes. Il donne un cadre de référence pour assurer un environnement alimentaire satisfaisant en milieu scolaire, développer des projets d'éducation à la nutrition, au goût, à la consommation, et prévenir les problèmes de surpoids et d'obésité.

Il est composé de sept fiches thématiques et de treize annexes qui visent à favoriser la mise en œuvre d'actions et de projets à destination des élèves, en étroite collaboration avec les familles et les partenaires de proximité.

[Télécharger le guide sur EDUSCOL.](#)

Personnel

CAFIPEMF 2010

La réunion d'information sur le *Certificat d'aptitude aux fonctions d'instituteur ou de professeur des écoles maître formateur* est prévue le Mercredi 9 septembre 2009 à l'inspection académique, salle Chiclet à 9h00.

Le dépôt des sujets de mémoire est fixé au 10 septembre 2008. La réunion de la commission d'agrément aura lieu le mercredi 17 septembre 2008.

Le registre des inscriptions au CAFIPEMF est ouvert du 03 septembre au 03 octobre 2008 ; les candidats instituteurs ou professeurs des écoles titulaires doivent justifier au 31 décembre de l'année de l'examen d'au moins cinq ans de services effectifs.

Les inscriptions, sur papier libre, seront accompagnées de la décision d'agrément et parviendront à la division des ressources humaines, bureau des traitements, par voie hiérarchique, très rapidement.

Personnel

Aide à l'installation des personnels de l'État (AIP)

L'AIP est une prestation d'action sociale destinée à accompagner l'accès au logement locatif, qui s'adresse aux fonctionnaires civils, stagiaires et titulaires de l'État, aux ouvriers d'État, aux magistrats stagiaires et magistrats, aux agents recrutés sur la base de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, aux agents recrutés par la voie du PACTE. Le dossier de demande est disponible sur le site Internet IA 70 (Lien ci-contre) ->

Chèques-vacances au bénéfice des agents de l'État

Dans le cadre des nouvelles procédures de mise en concurrence visant à sélectionner les prestataires chargés de gérer, à compter du 1er avril 2009, les prestations interministérielles d'action sociale, la gestion de la prestation *Chèque-vacances* est désormais confiée à *Extelia*, filiale du *Groupe la Poste*.

En conséquence, **à partir du 1er avril 2009**, les demandes de chèques-vacances, constituées à partir du nouveau formulaire et des pièces justificatives réclamées, devront être directement adressées par les agents au prestataire *Extelia*, à l'adresse suivante : **CNT Chèques-vacances demande
TSA 49101
76934 ROUEN CEDEX 9**

Pour tout renseignement complémentaire relatif à la mise en œuvre de cette prestation, les personnels voudront bien se reporter au [site internet mis à leur disposition](#)

[Documentation et formulaires peuvent être téléchargés sur le site de l'IA 70.](#)

Plan académique de formation continue 2009-2010

Le PAF 2009-2010, déclinaison 1^{er} degré / Haute-Saône sera mis en ligne fin juin-début juillet sur le site de l'inspection académique, sur la page [Personnel > Formation continue](#). La campagne d'inscription se déroulera du **9 au 22 septembre 2009**.

Pour la première fois, cette année, les animations pédagogiques paraîtront dans le PAF. Néanmoins, les inscriptions à ces animations continueront à se faire auprès de chaque circonscription.

Préparation au CAPES interne de documentation

Comme chaque année, une préparation au CAPES interne de Documentation est proposée par l'Académie de Besançon. Pour l'année 2008-2009, la première journée se déroulera le **mercredi 24 juin** (à partir de 9h00, au rectorat, avenue Carnot, à Besançon). Elle sera l'occasion de présenter des informations pratiques (inscriptions, épreuves du concours) et les modalités de formation (notamment à distance). Les personnes intéressées par cette préparation sont invitées à s'y inscrire dès début juin en se connectant sur le site internet du rectorat (rubrique PAF).

Contact : Sophie Sattler, professeur-documentaliste
Tél. : 03 84 97 03 33 – Courriel : sophie.sattler@ac-besancon.fr

Conférence

Musée de Montbéliard
Salle voûtée du Château.

le processus d'homínisation

Mercredi 9 septembre 2009
à 18h30.

Entrée gratuite.

Fonctionnement de l'école

SIGNALÉ - Clé OTP : devez-vous la restituer ?

Si vous possédez une clé OTP, mais que vous **partez en retraite** ou que vous **quittez l'académie de Besançon**, vous ne devez pas conserver cette clé. Dans ce cas, il est absolument indispensable de la rapporter à votre IEN, et de signer le bordereau de restitution de votre clé.

Base Élèves : attention aux passages !

Vous avez reçu par courriel le mardi 9 juin dernier en milieu de journée, un mode d'emploi détaillé expliquant comment réaliser les passages.

Nous pouvons vous le renvoyer si besoin (animinfo70@ac-besancon.fr)

Nous attirons votre attention sur le fait que si ces passages ne sont pas réalisés au **10 juillet**, nous ne serons plus présents pour vous aider en cas de difficulté.

Si vous n'effectuez pas les passages, votre base sera vide à la rentrée et vous perdrez un temps précieux à la reconstituer.

La réalisation des passages, en suivant le mode d'emploi, demande moins de cinq minutes !

Précautions à prendre concernant la grippe H1N1

[Le site du Ministère](#) propose une page consacrée à l'information sur l'épidémie de grippe. On peut y trouver ce que chacun doit savoir sur ce sujet dans le milieu scolaire.

Le site interministériel spécifique donne des infos plus exhaustives encore.

Établissements du 2nd degré de l'académie de Besançon : nouvelle procédure de contractualisation pour la rentrée 2009.

Le renouvellement du projet académique arrivé à terme en 2009, des contrats d'objectifs 2006-2009 ainsi que celui des projets d'établissements rédigés en 2005 conduit à de nouvelles modalités de contractualisation qui redéfinissent notamment l'articulation entre le contrat d'objectifs et le projet d'établissement.

[Lire la note d'info dans son entier.](#)

Plans particuliers de mise en sûreté (PPMS)

L'observatoire national de la sécurité (ONS) des établissements d'enseignement a publié en 2008 une mise à jour du « Guide des établissements d'enseignement face à l'accident majeur », document d'aide à l'élaboration du PPMS face aux risques majeurs.

Les exercices de mise en œuvre du PPMS, organisés au cours de l'année scolaire, permettent d'en vérifier le caractère opérationnel et d'en assurer la validation ou l'amélioration. Une *fiche d'évaluation des exercices* est également proposée par l'ONS. Après chaque exercice, elle doit être intégrée au dossier PPMS.

Ces deux documents sont disponibles à l'adresse : <http://ons.education.gouv.fr/publica.htm>

Action éducative

Écoles anglaises cherchent correspondants

Par l'intermédiaire du délégué national d'**e-Twinning**, Claude Bourdon, nous sommes en relation avec une conseillère pédagogique de Nottingham... Celle-ci a régulièrement des demandes d'écoles primaires anglaises qui souhaitent se lier et faire un projet avec des écoles françaises, avec toute la difficulté d'en identifier.

Un inventaire des écoles qui souhaiteraient développer un partenariat avec le Royaume Uni est donc lancé.

Dans un deuxième temps, la plate-forme **e-Twinning** pourra être utilisée par ces écoles pour mener leur projet en toute sécurité (Une animation pédagogique départementale sur ce thème est programmée le 21 octobre 2009). Pour figurer dans cet inventaire, veuillez envoyer un [courriel à la conseillère pédagogique LV](#).

Programmation Collège au cinéma 2009-2010

La programmation définitive validée par le Centre national du cinéma est la suivante :

	6 ^{ème} – 5 ^{ème}	4 ^{ème} – 3 ^{ème}
1 ^{er} trimestre	Kes	El Bola
2 nd trimestre	Tex Avery Follies	Dans les cordes
3 ^{ème} trimestre	Abouna	Miracle en Alabama

Tous les enseignants doivent contribuer à l'apprentissage des compétences du socle commun. Les films du dispositif se prêtent à une approche multidisciplinaire qui permet une « répartition des tâches » devant faciliter la prise en charge de ce dispositif assez lourd.

Répertoire École qui chante 2009-2010

Le CRDP de Franche-Comté est heureux de vous annoncer la parution prochaine du répertoire vocal de l'académie de Besançon 2009-2010. Ce nouvel opus proposera 24 chants d'auteurs connus, de répertoire ou de création spécifique.

Pour faciliter sa distribution et vous permettre de l'acquérir **au prix de 18 €** (au lieu de 20 €), il est proposé de souscrire à cette nouvelle publication **avant le 25 juin 2009**.

Vous pouvez commander le répertoire en renvoyant le bon de souscription accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'Agent comptable du CRDP de Franche-Comté. Votre conseiller pédagogique vous remettra votre commande lors de la réunion de rentrée.

[Télécharger le bon de souscription.](#)